

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : Finances
locales

Sous matière :
Subventions

OBJET :
PROJET
DONADERY –
DEMANDE DE
SUBVENTIONS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAL EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 22.10.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.10.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 05 NOV. 2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-266

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 28 octobre 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, SOULIER Agnès, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme BESSET Jacqueline donne procuration à Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole,

Mme RUIZ Patricia donne procuration à Mme GUILHEM Evelyne,

Mme BARTHES Chantal donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOUE Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

Absentes : Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Par délibération n°2016-194 en date du 11 juillet 2016, le Conseil Municipal avait approuvé l'étude de programme des aménagements extérieurs du site Donadéry.

Par délibération en date du 11 septembre 2017, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement à hauteur de 2 150 176 € HT et sollicité les aides financières du Département, du Conseil Régional et de l'Etat.

Par délibération en date du 24 janvier 2018, le Conseil Municipal a approuvé la modification du plan de financement prévisionnel suite à un phasage des travaux en trois tranches, ainsi que le montant prévisionnel de la tranche 1 (745 000 €).

Vu l'accord de la Région Occitanie (projet Centre Bourg) et de l'Etat (FNADT) pour l'octroi de subventions, il est proposé de modifier le plan de financement selon le tableau ci-dessous :

DEPENSES HT	MONTANT	RECETTES HT	MONTANT	%
Travaux + prestations intellectuelles	745 000	Etat (FNADT)	223 500	30
		Conseil Régional (Contrat Bourg Centre)	120 000	16
		Conseil Départemental	111 750	15
		Ville de Castelnaudary	289 750	39
TOTAL HT	745 000		745 000	100

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

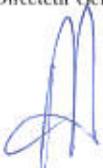
APPROUVE le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

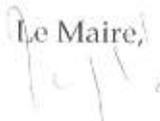
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 octobre 2019.

Ampliation faite le : 05 NOV. 2019
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : 04 NOV. 2019
Par publication le : 05 NOV. 2019
Par délégation, Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD